

# la Nouvelle République



www.lanouvellerepublique.fr

DU CENTRE-OUEST

FONDATEURS : Jean MEUNIER, Président (1944-1975) - Pierre ARCHAMBAULT, Président d'honneur (1944-1988)  
DIRECTOIRE : Président, directeur de la publication, Olivier SAINT-CRICQ - André MAILLET

0,75€ JEUDI 10 ET VENDREDI 11 NOVEMBRE 2005 - N° 18.551

SAUMUROIS

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

## MAINE-ET-LOIRE faits de société

Saumurois

### Trafic de chiots d'Europe centrale : quinze personnes interpellées

Soixante gendarmes ont interpellé quinze personnes suspectées d'appartenir à une filière de revente de chiots en provenance d'Europe centrale. Ils étaient livrés dans un élevage du Maine-et-Loire.

**D**ix-sept mois d'enquête ! Les gendarmes de la compagnie de Saumur viennent de démanteler un réseau de revente de chiens en provenance d'Europe centrale, à destination d'animaleries et de parti-

culiers. Conduite sur plusieurs départements de la région des Pays de la Loire et de la région parisienne, cette opération de longue haleine baptisée « Canidés 49 » a mis en lumière, selon les enquêteurs, des tromperies sur l'origine et la qualité des animaux revendus sur le marché français.

C'est mardi dernier, agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction du tribunal de Saumur, que soixante gendarmes des Pays de la Loire, avec le concours de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), et l'appui du Groupe d'intervention régional et des personnels de l'administration des douanes, des finances et des services vétérinaires, ont procédé à l'interpellation de quinze per-

sonnes suspectées d'appartenir à une organisation spécialisée.

**Achetés 80 €  
et revendus  
plus de 1.000 €**

Ce réseau visait à importer depuis des pays d'Europe centrale des chiots, afin de les revendre après modification de leur origine et de leur âge. Les perquisitions ont amené à la découverte de 116 chiots ainsi que de nombreux éléments matériels utiles à l'enquête. Les animaux étaient livrés dans un élevage du Maine-et-Loire, dont la localisation exacte n'a pas été précisée par la gendarmerie. Les arrivages d'animaux s'effectuaient selon une fréquence hebdomadaire. Cet important trafic de chiots constituait une activité lucrative qui durait depuis

« plusieurs années », de l'avis des enquêteurs. Il concernait quelque 70 chiots par semaine, achetés près de 80 euros l'animal en Europe centrale pour être revendus en France de 1.000 à 1.500 €. La plupart des personnes interpellées ont la nationalité française avec des attaches dans les pays d'Europe centrale, voire une double nationalité, selon les gendarmes.

Le procureur de la République de Saumur doit apporter aujourd'hui des informations complémentaires sur cette affaire d'envergure qui a mobilisé des gendarmes pendant près d'un an et demi. On connaîtra également le sort réservé aux quinze personnes interpellées et placées en garde à vue. Elles ont été arrêtées dans les Pays-de-la-Loire et en Ile-de-France.